

Bulletin du Commerce des Bois

Franche-Comté

*Résultat des ventes de « futaies affouagères »
façonnées sur coupe dans les communes de la Haute-Saône
du Doubs et du Territoire de Belfort*

Au début de mars s'est dessiné un mouvement de hausse considérable sur les grumes de bois dur façonnées sur coupe et vendues par les communes. Il s'agit là de bois de choix, et souvent de forte dimension, découpés très proprement, au premier nœud pour le hêtre, et destinés à l'exportation.

Dans la Haute-Saône, on a vendu les beaux lots entre 6.000 et 8.000 francs (très gros chênes).

Dans le Doubs, les hêtres, partis de 2.500 fr. en février, sont montés rapidement à 5 et 6.000 francs pour culminer fin mars à 7.400 francs, plus 12 % de frais, dans une coupe comportant 1.200 mètres de débardage.

Depuis, soit essoufflement de la demande, soit entente entre les acheteurs, le hêtre tend à se stabiliser vers 5.000 francs.

Si le Doubs produit surtout du chêne de très belle qualité, sans aubier, sans gélivure et à grain très tendre, il donne peu de gros bois. Aussi les futaies de cette essence se sont-elles assez mal vendues : 4.000 fr. en moyenne pour les beaux lots. Les acheteurs payants qui donnaient il y a quelque temps de l'animation aux ventes pied par pied, s'abstiennent ou offrent des prix dérisoires pour les chênes à piquets ou à traverses.

Les prix maxima enregistrés semblent avoir été atteints dans la région de Delle où de très belles grumes se trouvent toutes proches de la frontière.

(Renseignements communiqués par M. l'Inspecteur principal A. SCHAEFFER).

Place du Jura

Le 25 avril 1950, à Chalesmes-le-Grand, 787 mc. de sapin abattus, façonnés et transportés à port de camion ont été adjugés pour la somme de : 2.252.500 francs, soit au prix unitaire de 2.855 fr. le mètre cube (frais en sus).

Ces bois proviennent d'un déboisement sur l'emplacement d'une route forestière en construction, le volume de l'arbre moyen était

de 1 mc. 4. — 6 lots sur 13 mis en vente ont été retirés en première lecture et vendus en deuxième lecture à des prix égaux ou supérieurs aux prix de retrait.

Le 3 mai 1950, à *Clairvaux-les-Lacs*, 5 lots de sapin secs provenant de la forêt communale de Charezier et cubant 2.889 mc. ont été vendus: 3.970.000 francs - arbre moyen = 1 mc. 2.

Le prix moyen de vente ressort à 1.375 francs (maximum 1.710 francs; minimum 810 francs). — Les 4 premiers lots ont été adjugés à des exploitants de l'Ain.

(Renseignements communiqués par M. le Conservateur LACHAUSSÉE)

Département de la Vienne

Une vente de produits façonnés des exploitations en régie de l'Inspection de Poitiers a eu lieu le 11 mai 1950 à Poitiers.

La vente comprenait 9 articles, dont 7 en forêt de Saint-Sauvant et 2 en forêt de Vouille Saint-Hilaire. Les 2 articles de Vouille ne comportaient que des bois de médiocre qualité, chêne et pin mélangés.

Les 7 articles de Saint-Sauvant au contraire étaient constitués par des bois de chêne de bonne qualité (bois tendre, grain fin, à faible épaisseur d'aubier), de dimensions intéressantes (volume moyen des grumes, 2,500 à 3 m³ - longueur moyenne 18 à 20 m.) d'un volume total de 1909 m³ et 863 stères.

Ils se sont vendus pour le prix global de 9.315.000 francs (prix principal, charges et taxes en sus, soit 11.157.507 francs toutes taxes et charges comprises).

Le prix moyen du mètre cube chêne (toutes taxes et charges comprises) ressort donc à 5.500 francs environ. (Ces lots comportaient presque uniquement du sciage, peu ou pas de tranchage).

Le chauffage ressort à 600 francs le stère environ.

(Renseignements communiqués par M. l'Inspecteur ROUYER).
